

LES BOURGS DU FIGEACOIS

Analyse comparée

en bref...

Les bourgs du Figeacois sont des pôles de population de tailles modestes et, sauf exceptions, présentent des dynamiques démographiques faibles. Leur population est âgée et vieillissante. Les bourgs sont aussi des pôles d'emplois importants au sein de l'espace rural. Le poids des administrations et services publics y est prépondérant. Enfin, les fonctions de services tiennent encore une place importante.

Les bourgs du Figeacois sont aussi marqués par leur grande disparité : des niveaux de population variant de 1 à 3 et de 1 à 8 pour l'emploi, des bourgs en croissance, d'autres en déclin...

Sommaire

Les bourgs, constitution de l'armature de l'espace rural

Origine des bourgs, évolution des fonctions dans le territoire

Trajectoire démographique des bourgs ruraux

Les bourgs, des pôles d'habitat

Poids de population

Evolution démographique

Evolution de la structure de la population

Logements

Les bourgs, des pôles d'emplois et d'activités

Poids de l'emploi

Structure de la population par catégories socio-professionnelles

Structure de l'emploi par domaines d'activité

Revenus des ménages

Etablissements

Etablissements – les emplois salariés

Les bourgs, des pôles de services

Poids des services

Qualification de l'offre de services

Les bourgs, constitution de l'armature de l'espace rural

Origine des bourgs, évolution des fonctions dans le territoire

Le dictionnaire de l'Académie Française définit le « bourg » comme un grand village où se tient des marchés. Cette fonction commerciale liée à la valorisation des productions agricoles distingue le bourg du village.

Étymologiquement, le mot « bourg » semble le fruit du croisement entre le latin *burgus* (la fortification, la tour de défense) et le germanique *burg* qui désigne une ville fortifiée, pour décrire finalement, au Moyen-Age, une agglomération généralement installée près d'une fortification, qu'elle soit château ou monastère. Le bourg s'étendait souvent hors de ses enceintes, des quartiers qu'on nommait les faux bourgs (devenus faubourgs). Les bourgs ont souvent une origine médiévale avec alors, une prédominance des fonctions défensives ou religieuses.

A ces fonctions initiales, s'est greffée la fonction commerciale. Les bourgs, lieux d'échanges, se sont vus attribués des droits de tenir des marchés.

L'administration issue de la Révolution a entraîné le grand chambardement des appellations, faisant alors apparaître des divisions nouvelles telles que le département, le district, le canton et la municipalité, entre autres. Nombre de bourgs sont devenus chef-lieux de cantons, une fonction de commandement qui s'est traduite par l'implantation de services publics. Leur répartition répondait alors à une conception de l'aménagement du territoire.

Les bourgs d'aujourd'hui sont faits de tout ou parties de ces composantes historiques. Leur évolution est intrinsèquement liée à celle de l'économie et de la société rurales. Mais ils ont pu aussi connaître un essor économique propre, valorisant souvent des potentiels locaux.

Parmi les dix « bourgs », Lacapelle-Marival, Cajarc, Latronquière et Sousceyrac correspondent le mieux à cette définition. On y retrouve l'origine médiévale (défensive ou religieuse), la fonction de foire et marché et le rôle de chef-lieu de canton avec ses fonctions administratives associées. Limogne-en-Quercy et Livernon, autres chefs-lieux de cantons voient leur développement davantage lié aux marchés et à l'essor de la société paysanne au XIX^{ème} siècle qu'à une origine médiévale. Les fonctions de foires et marchés existent également à Assier et Bagnac-sur-Célé, mais ils ne seront pas élevés au rang de chef-lieux de canton, leurs fonctions administratives sont moindres. Aynac et Leyme ne sont pas plus des chefs-lieux de cantons, ils se sont développés autour d'un château médiéval pour l'un (Aynac), et d'un édifice religieux pour l'autre (Leyme).



Sousceyrac, le bourg regroupé autour de l'ancien château, aujourd'hui maison de retraite et de l'église

Trajectoire démographique des bourgs ruraux

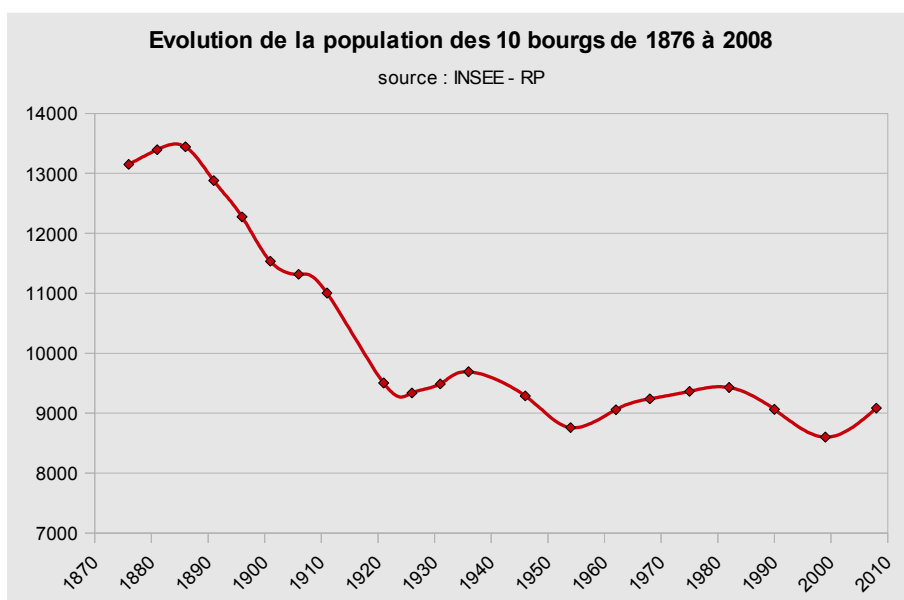
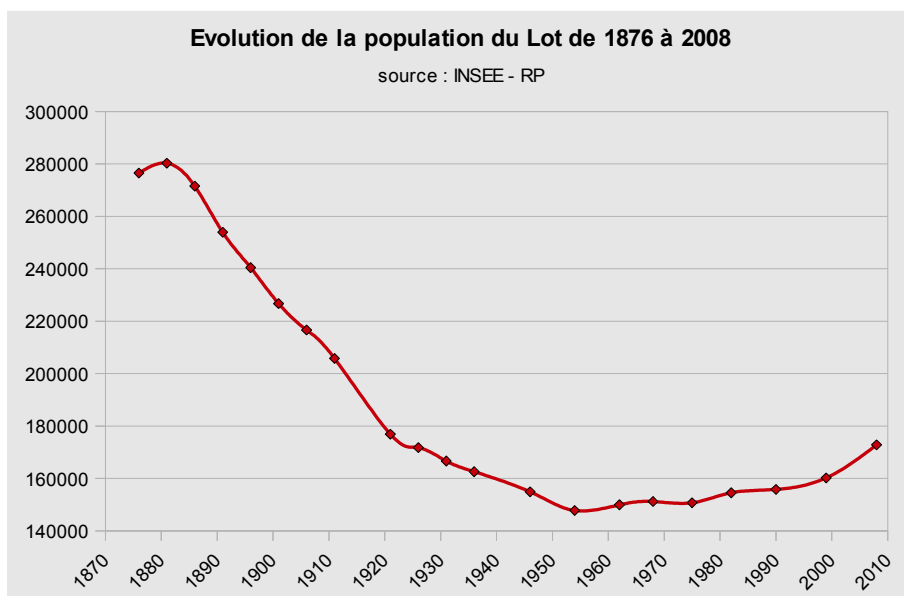
Le 19^{ème} siècle peut être considéré comme l'apogée de la société paysanne. L'aboutissement de la croissance économique des espaces ruraux est intrinsèquement lié à son essor démographique. Les campagnes françaises n'ont jamais été aussi peuplées. A cette époque où l'échelle de vie est celle de la proximité, les bourgs et les villages n'ont jamais été aussi prospères.

Le 20^{ème} siècle est celui d'une transformation profonde de la société de manière générale et de la ruralité en particulier. Entre 1880 et 1920, le Lot perd plus de 100 000 habitants sur fond d'industrialisation, de guerre mondiale et de crise agricole. Ce déclin va se poursuivre jusque dans les années cinquante. Le Lot aura alors perdu près de la moitié de sa population.

Certains espaces ruraux vont retrouver un intérêt auprès de certaines populations à partir des années soixante. Cette appétence pour la « qualité de vie » (nature, calme, sécurité, etc.) va gagner des populations de plus en plus nombreuses en même temps que les espaces ruraux deviennent accessibles (voiture, autoroute, TGV). Le Lot fait partie de ces espaces ruraux qui connaissent un regain démographique qui tend à s'accroître depuis les années 2000.

Les dynamiques au sein de l'espace rural ne sont pas homogènes.

A la fin du 19^{ème} siècle, les 10 bourgs cumulent une population de l'ordre de 13 000 habitants. Au plus bas en 1954 elle n'est plus que de 8 759, soit une baisse de 35 % (les bourgs résistent mieux que le reste de l'espace rural à l'exode). Mais le regain démographique ne s'y fait que peu ou pas sentir ; le périclès de cette évolution démographique est même atteint en 1999 avec 8 600 habitants.

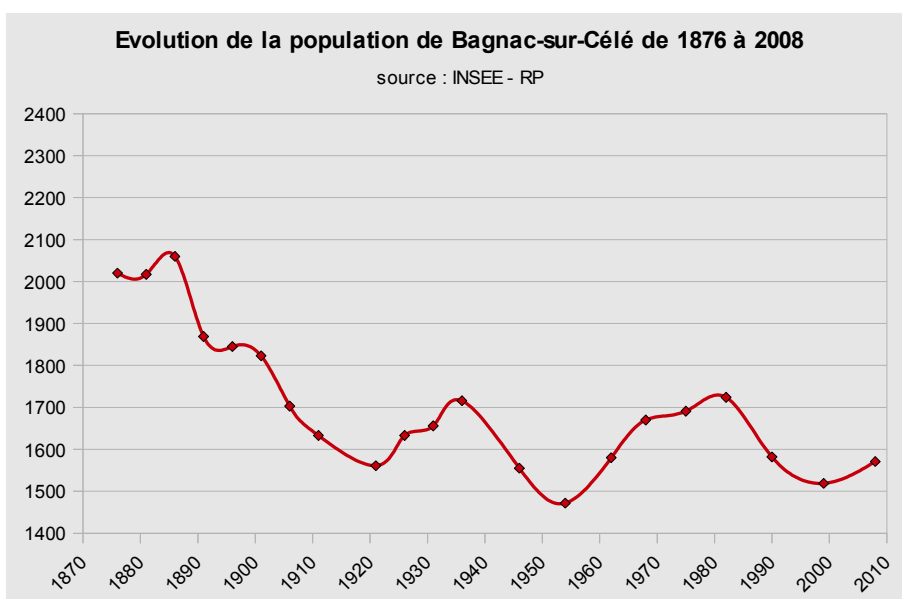
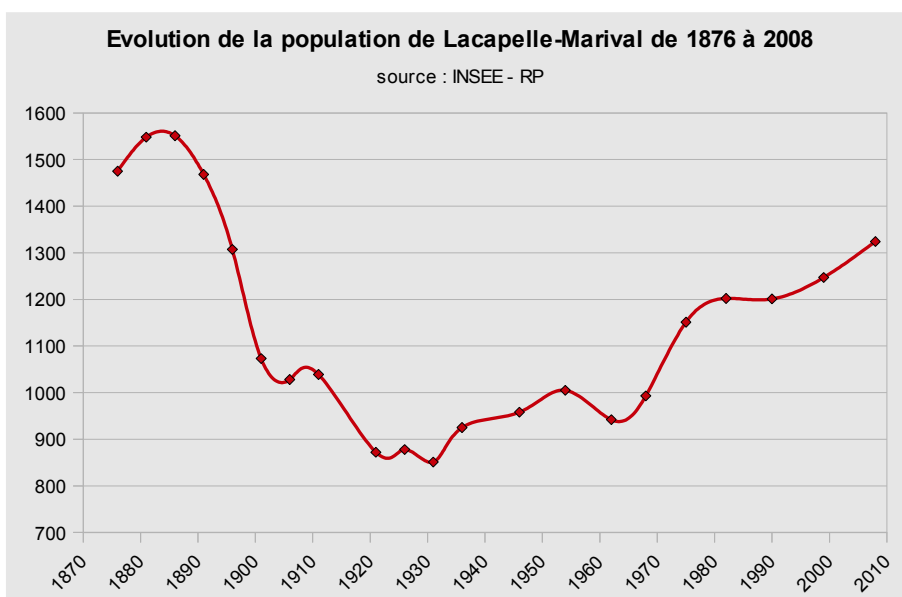
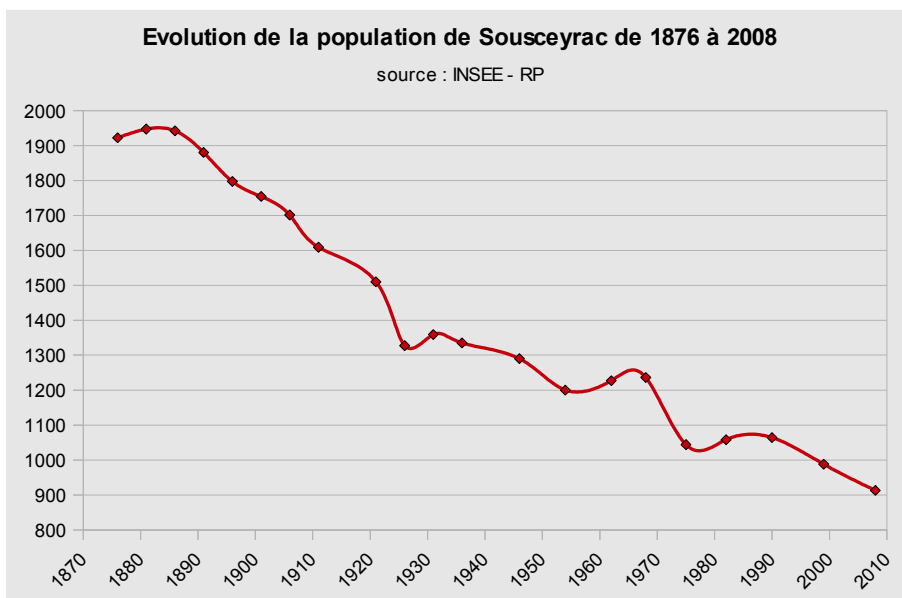


Les 10 bourgs de l'aire d'étude présentent des dynamiques contrastées

Aynac et Sousceyrac connaissent une baisse continue de leur démographie. Cette baisse est de même proportion (- 52 % entre 1876 et 2008). Il semble que dans ces bourgs, le regain démographique est faible (Aynac) voire inexistant (Sousceyrac).

D'autres bourgs ont un profil démographique plus proche de celui du Lot, avec une période de déclin et une reprise plus ou moins récente, plus ou moins forte. Lacapelle-Marival illustre ce type de bourgs. Son déficit démographique s'est creusé fortement jusqu'en 1920-1930 (- 40 %). Mais le regain s'est enclenché plus rapidement qu'ailleurs et de façon plus forte. En 2008 le niveau de population de Lacapelle-Marival atteint 90 % de son niveau de 1876. Les bourgs dont le profil s'apparente à celui-ci sont Livernon (- 60 % jusqu'en 1968 et regain + 33 % jusqu'en 2008), Limogne-en-Quercy (- 59 % jusqu'en 1962 et regain + 17 % jusqu'en 2008) et Cajarc (- 46 % jusqu'en 1954 et faible regain de + 6 % jusqu'en 2008).

Enfin quatre bourgs présentent un profil atypique car relativement stable sur longue période. Celui de Bagnac-sur-Célé est figuré ci-contre. Le déclin démographique est modéré (- 23 % entre 1886 et 1921), puis le niveau de population se stabilise autour de 1 600 habitants. Pour Assier, l'effet de l'exode rural n'apparaît pas, la population se maintient entre 700 et 800 habitants jusque dans les années quarante. La baisse démographique intervient après-guerre (- 55 % entre 1936 et 1982). Il est compensé par un regain fort jusqu'en 2008. Le bourg de Latronquière dénote par une évolution démographique atone. Sa population est stabilisée entre 500 et 600 habitants depuis 140 ans ! Enfin l'évolution démographique de Leyme est relativement chaotique avec des baisses ou des hausses brutales sans rapport avec les mutations évoquées de l'espace rural.

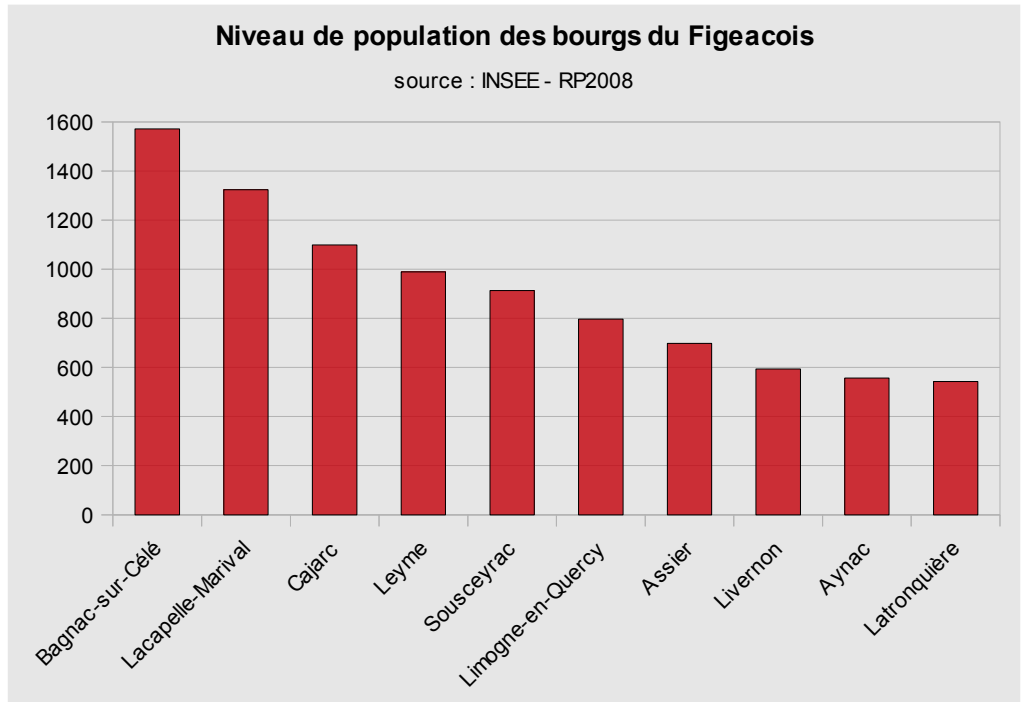


Les bourgs, des pôles d'habitat

Poids de population

Les bourgs du Figeacois retenus dans le cadre de l'étude ont un niveau de population compris entre 543 (Latronquière) et 1 571 habitants (Bagnac-sur-Célé). Il ne s'agissait pas d'un critère de sélection des bourgs étudiés (seules les fonctions présumées de ces bourgs dans le territoire ont été prises en compte).

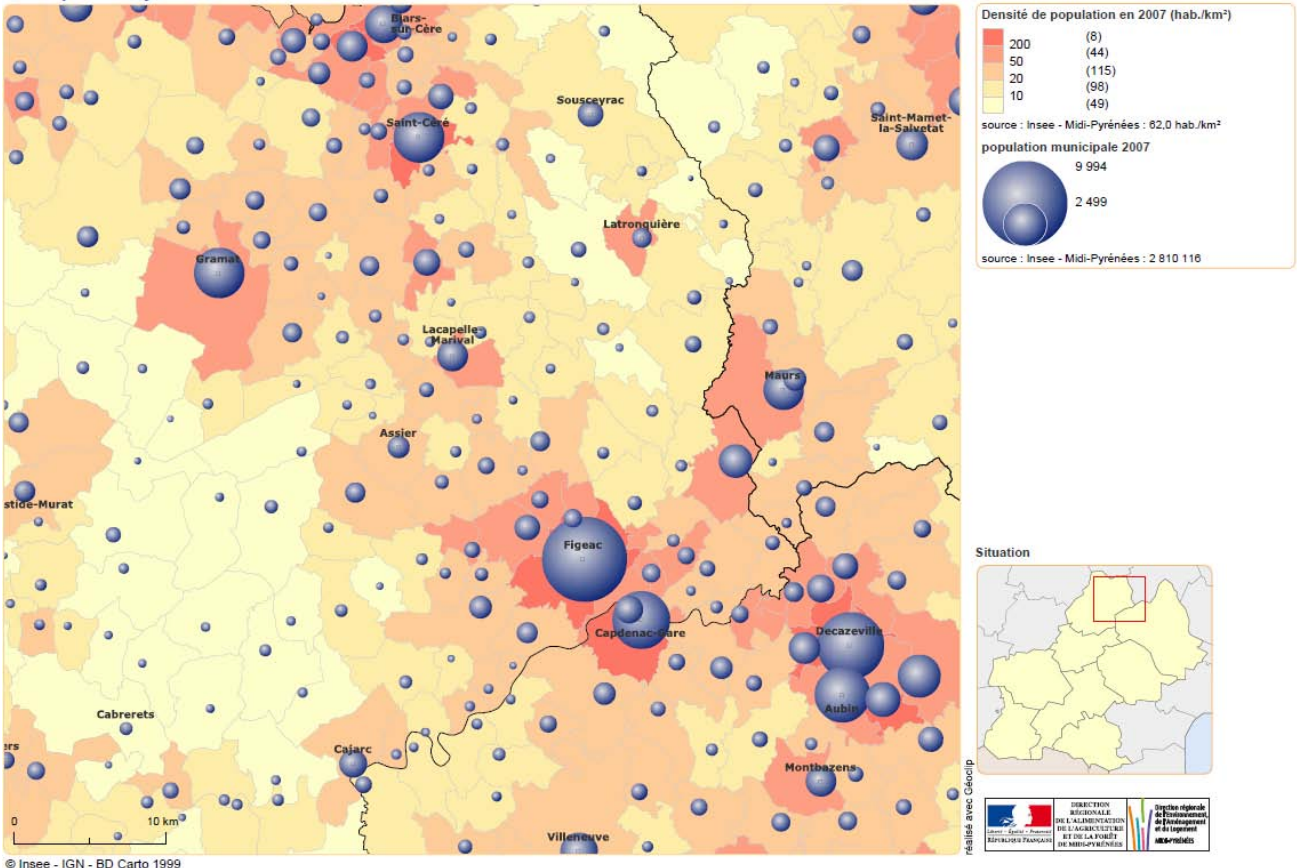
On note un écart significatif avec la strate des petites villes qui avaient fait l'objet de l'étude bassin d'habitat (Les bassins d'habitat du Lot – DDT46 – mai 2008) : Figeac 10 000 habitants, Gramat 3 500 habitants, Saint-Céré 3 600 habitants.



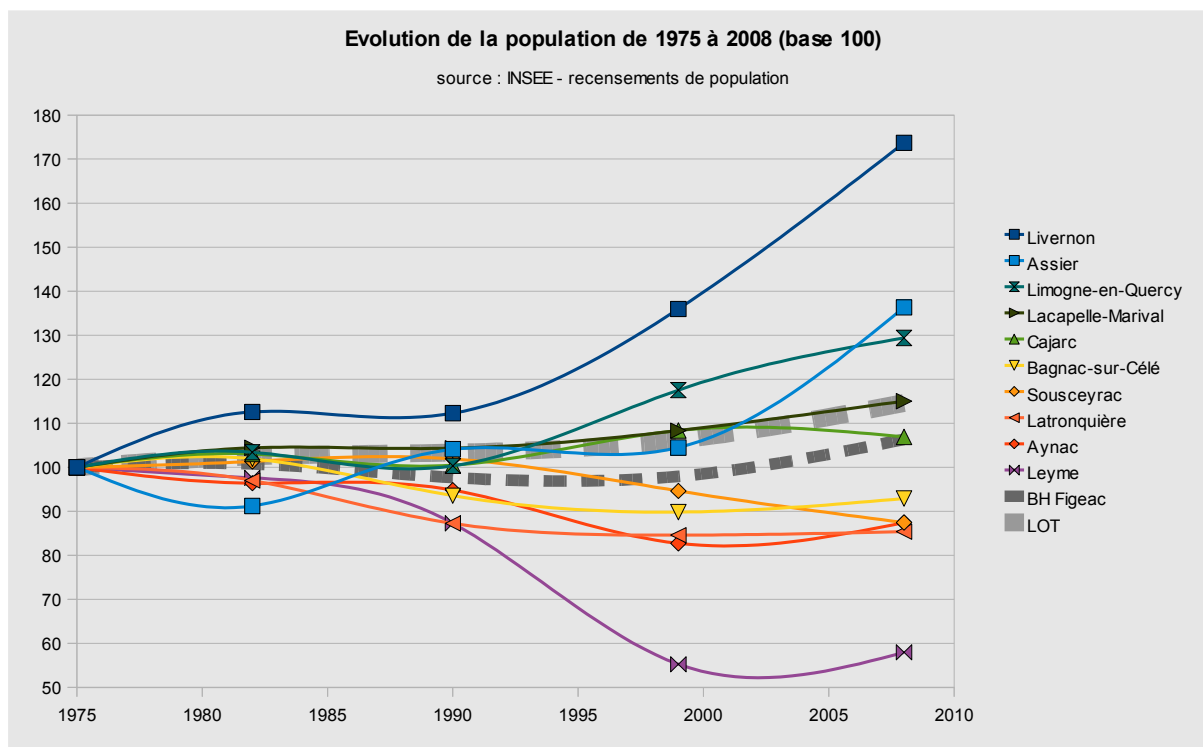
Les niveaux de population de ces bourgs sont relativement étagés. Quatre communes comptent près de 1 000 habitants ou plus, et trois en comptent moins de 600. D'autres communes du Figeacois ont des niveaux de population comparables ; il s'agit principalement de communes sous influence urbaine de Figeac qui ne jouent pas le rôle de bourg (Capdenac, Lissac-et-Mouret, Béduer).

La population cumulée des 10 bourgs est équivalente à celle de la ville de Figeac et représente plus du quart de la population du territoire.

Géomip - Midi-Pyrénées



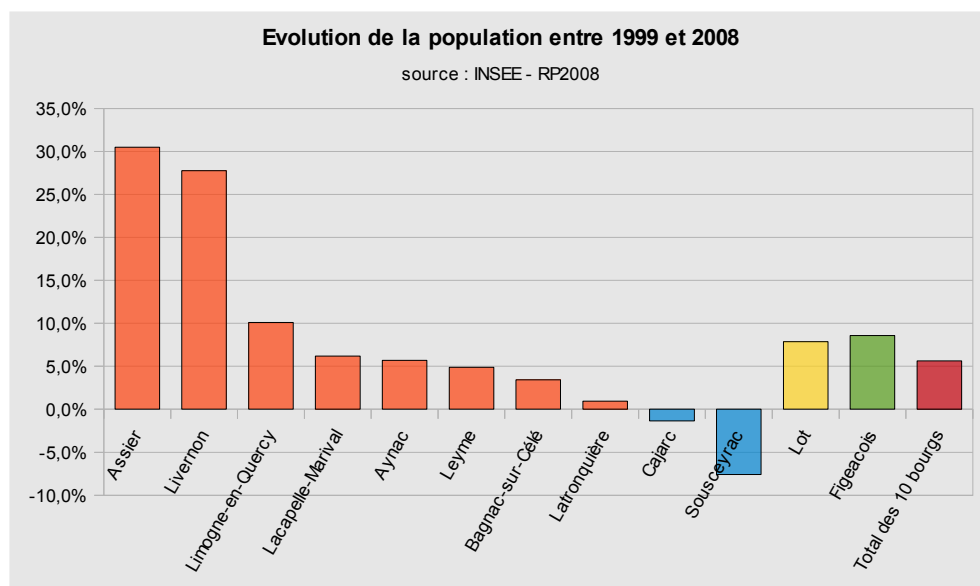
Evolutions démographiques



L'analyse des évolutions démographiques sur la période 1975 - 2008, fait ressortir :

- une forte baisse pour le bourg de Leyme (- 42 %), mais dont la cause est essentiellement conjoncturelle (fermeture du Centre de Formation pour Apprentis) ;
- une tendance à la baisse pour les bourgs d'Aynac (- 13 %), Latronquière (- 15 %) et Sousceyrac (- 13 %) ;
- une baisse moindre pour Bagnac-sur-Célé (- 7 %) ;
- une augmentation globale modérée pour Cajarc (+ 7 %) et Lacapelle-Marival (+ 15 %) ;
- une augmentation forte pour Limogne (+ 29 %), Assier (+ 36 %) et surtout pour Livernon (+ 74 %) ;

Globalement, entre 1975 et 2008, l'ensemble constitué par les 10 bourgs voit sa population baisser légèrement (- 3 %), alors que la population lotoise augmente (+ 6 %) et celle du Figeacois également (+ 6 %). Cette baisse a été générée principalement dans les années 80 et 90, la période récente est plus favorable. Sur la dernière décennie, la plupart des bourgs montre une tendance soit à la stabilité, soit à la hausse. Mais le contraste de trajectoires démographiques reste fort entre, d'une part, l'accélération de la croissance démographique des communes de Livernon (+ 28 %) et Assier (+ 30 %) et, d'autre part, les évolutions atones, voire négatives pour Sousceyrac (- 8 %), de Latronquière (+ 0,9 %) et Cajarc (- 1,3 %). Entre ces deux tendances 5 bourgs connaissent une croissance sensible : Bagnac-sur-Célé (+ 3,4 %), Leyme (+ 4,9 %), Aynac (+ 5,7 %), Lacapelle-Marival (+ 6,2 %) et Limogne-en-Quercy (+ 10 %). Pour ces derniers, les dynamiques récentes se rapprochent de celle du Lot (+ 7,9 %) et de celle du Figeacois (+ 8,6 %).



Evolution de la structure de la population

Les bourgs du Figeacois présentent un profil plus âgé que celui du Lot. La part des 60 ans ou plus est de 36,6 % pour les bourgs, elle est de 31,4 % pour le Lot. Les écarts sont les plus marqués pour la tranche d'âge des 75 ans ou plus.

Les dynamiques entre 1999 et 2008 sont similaires entre les 10 bourgs et le Lot, avec :

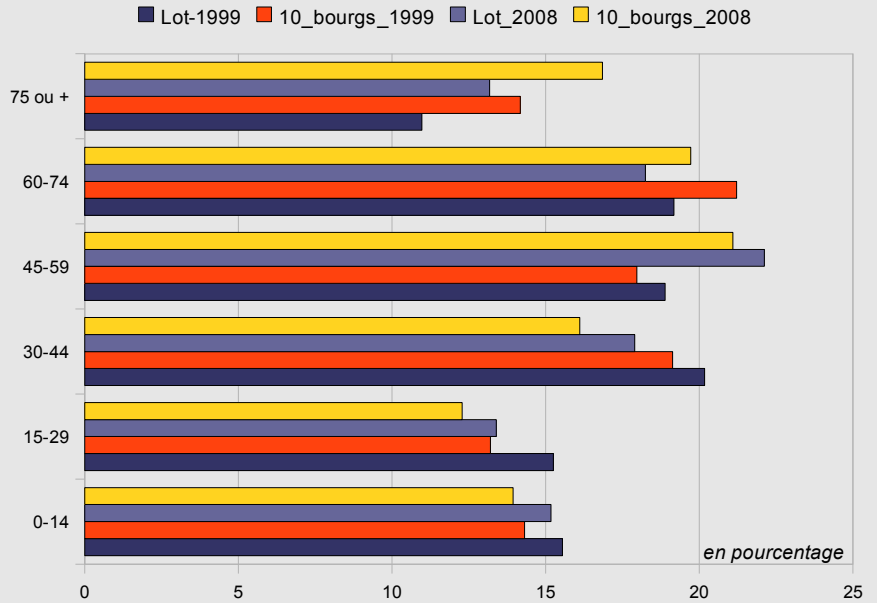
- une relative stabilité des classes d'âge jeunes et de la classe d'âge des 60-74 ans ;
- une diminution de la classe d'âge correspondant aux jeunes actifs (- 11 % pour le Lot et - 16 % pour les bourgs) ;
- une forte augmentation de la classe d'âge des 75 ans ou plus (+ 20 % pour le Lot, + 19 % pour les bourgs).

Sept bourgs sur les 10 ont une part de personnes âgées de plus de 75 ans supérieure au ratio départemental. Avec plus de 20 % de 75 ans ou plus les bourgs de Lacapelle-Marival, Sousceyrac et Latronquière apparaissent « les plus âgés ». A l'opposé, Bagnac-sur-Célé est dans la norme départementale, Livernon et Leyme présentent des taux particulièrement faibles (moins de 10 %). Le poids des structures d'hébergement des personnes âgées dans certains bourgs peut expliquer en partie ces constats.

Concernant la part des moins de 30 ans, seuls trois bourgs ont un ratio supérieur à celui du Lot : Livernon, Bagnac-sur-Célé et Assier. Pour Assier et Livernon, ce constat peut s'expliquer par la dynamique démographique récente soulignée précédemment. A l'opposé les bourgs de Leyme et Sousceyrac présentent les parts les plus faibles.

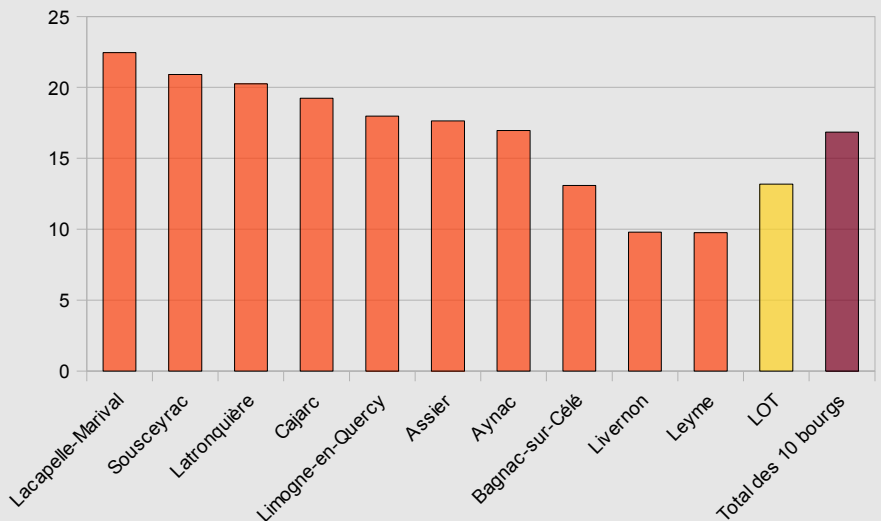
Evolution de la structure par âge de la population entre 1999 et 2008

source : INSEE - RGP1999 - RP2008



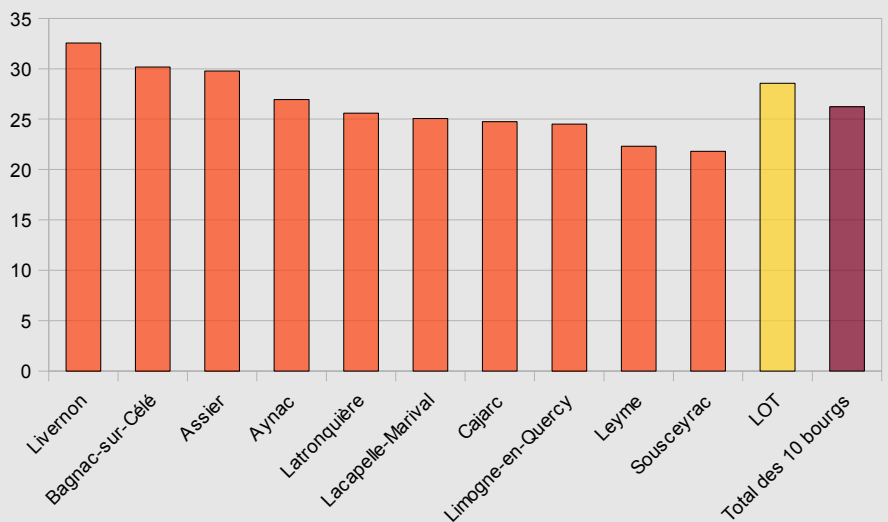
Part des 75 ou plus

source : INSEE - RP2008



Part des 0-29 ans

source : INSEE - RP2008



Logements

3 bourgs comptent autour de 800 logements (Cajarc, Bagnac-sur-Célé et Lacapelle-Marival). Le nombre de résidences secondaires est particulièrement fort à Cajarc (plus de 220), soit plus du quart du parc de logements (27 %).

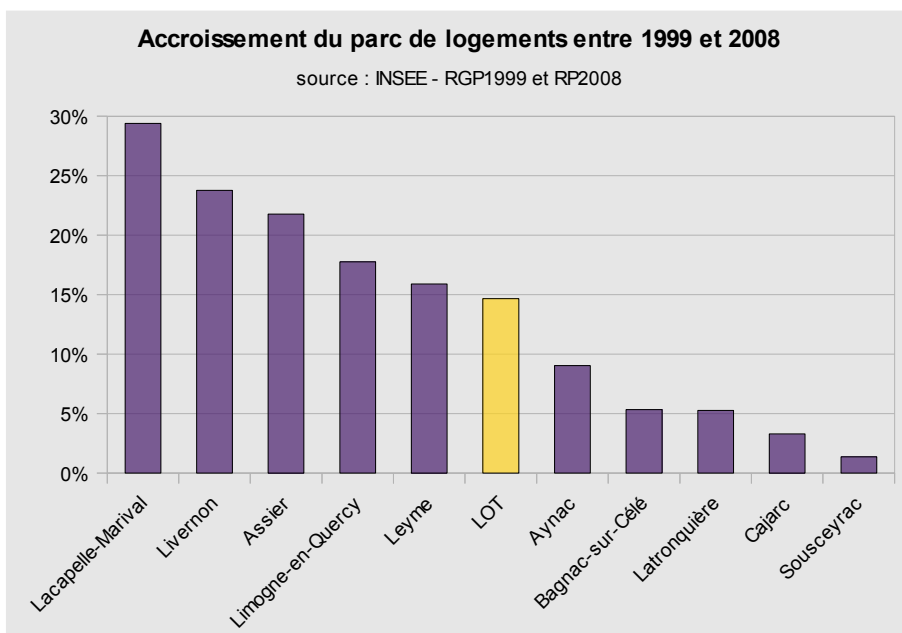
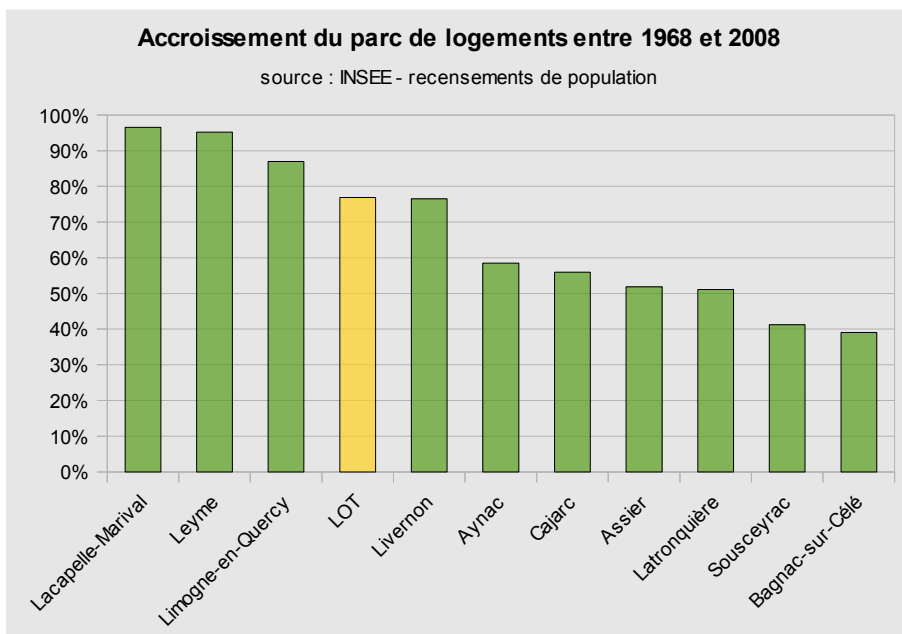
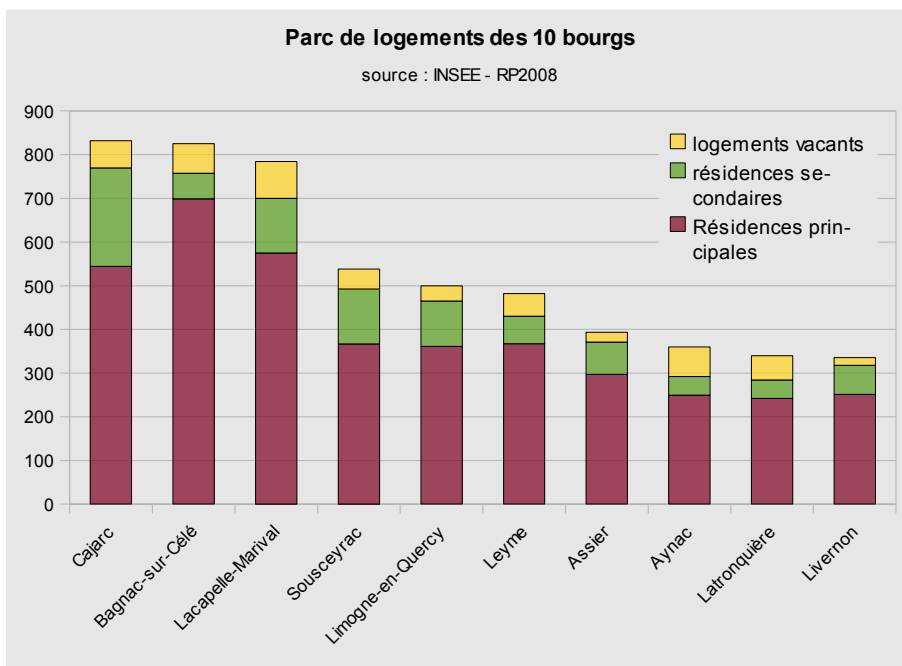
3 bourgs comptent environ 500 logements (Sousceyrac, Limogne-en-Quercy et Leyme). Les taux de résidences secondaires à Sousceyrac (23 %) et Limogne-en-Quercy (21 %) sont supérieurs au ratio du Lot.

4 bourgs comptent moins de 400 logements (Assier, Aynac, Latronquière et Livernon). Les taux de logements vacants sont particulièrement forts à Aynac (19 %) et Latronquière (16 %).

L'accroissement du parc de logements entre 1968 et 2008 est lui aussi inégal. 3 communes dépassent le rythme départemental avec un accroissement avoisinant les +90 %. Livernon se situe dans la moyenne départementale. Les 6 autres bourgs sont nettement en deçà avec des taux avoisinant les +50 % et seulement +40 % pour Sousceyrac et Bagnac-sur-Célé.

Enfin l'évolution sur la dernière décennie montre une forte disparité entre tous les bourgs. Lacapelle-Marival est celui dont le parc de logement croît le plus (+29%), devant Livernon (+24%) et Assier (+22%). A l'opposé Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Latronquière et Sousceyrac connaissent des dynamiques extrêmement faibles.

Il est clair que, d'une part, la situation géographique et, d'autre part, la dynamique économique intrinsèque sont les déterminants majeurs du rythme de croissance résidentielle. Dans la situation géographique il faut inclure la position par rapport au rayonnement des pôles économiques en expansion, mais aussi les caractéristiques physiques propres de chaque commune (étendue, topographie, accessibilité). Un accroissement du parc de logements ne signifie pas automatiquement un accroissement de la taille du bourg. En particulier si cet accroissement se fait sous forme d'habitat dispersé à l'écart du bourg.



Les bourgs, des pôles d'emplois et d'activités

Poids de l'emploi

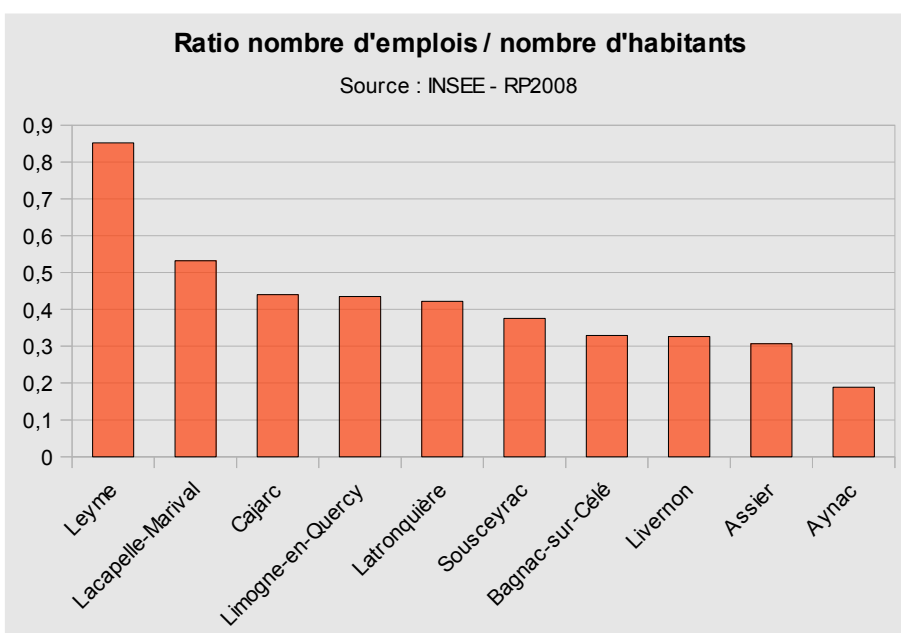
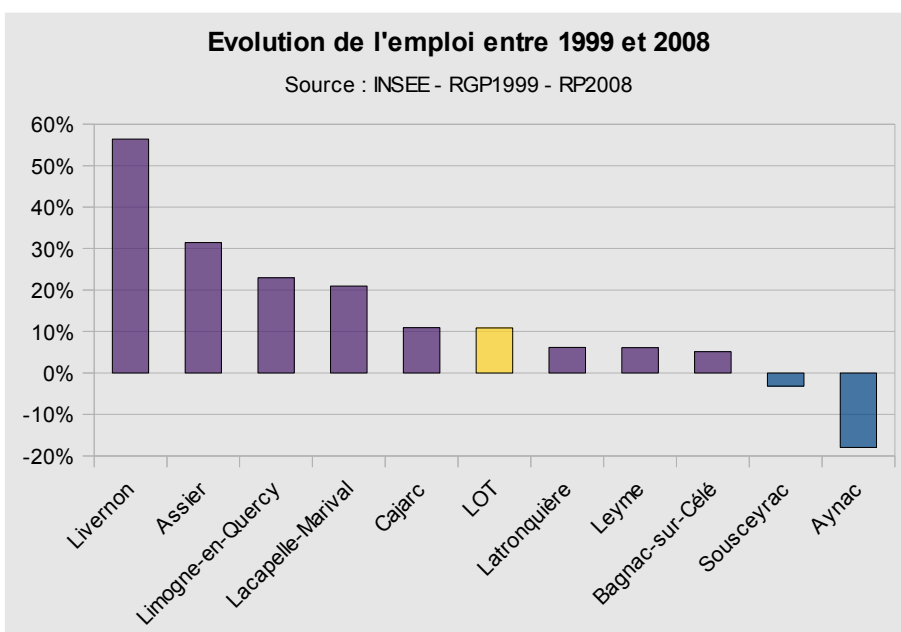
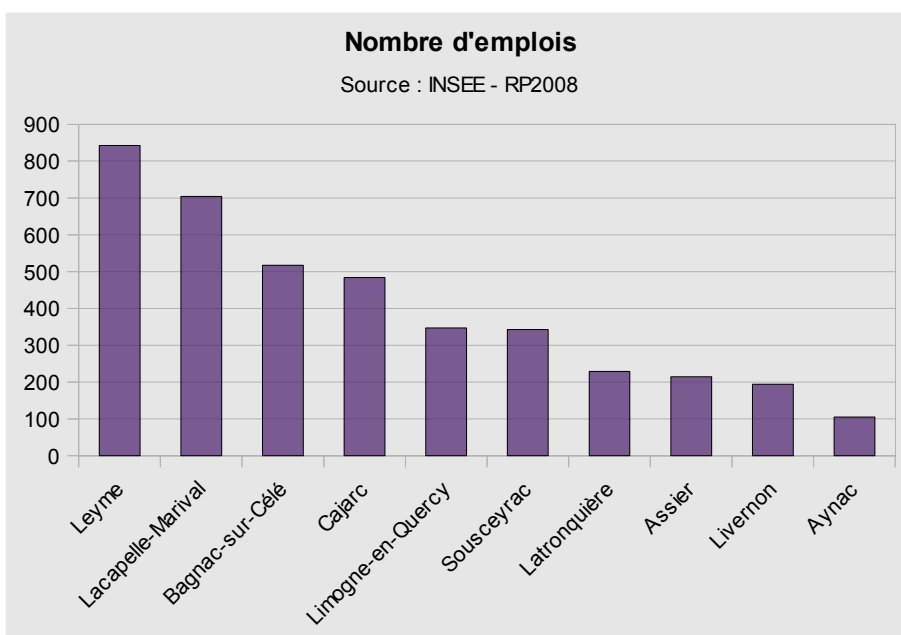
Bien entendu le plus important pôle d'emploi du Figeacois est la ville centre de Figeac avec 7 400 emplois. Les bourgs constituent des pôles d'emplois secondaires de dimension bien inférieure. A eux 10, ils cumulent tout de même près de 4 000 emplois.

Parmi les bourgs, les pôles d'emplois les plus importants sont Leyme avec près de 850 emplois et Lacapelle-Marival avec 700 emplois. Bagnac-sur-Célé et Cajarc constituent une classe intermédiaire autour de 500 emplois. Deux classes basses sont identifiables : Limogne-en-Quercy et Sousceyrac autour de 350 emplois d'une part, Latronquière, Assier, Livernon et Aynac avec moins de 250 emplois d'autre part.

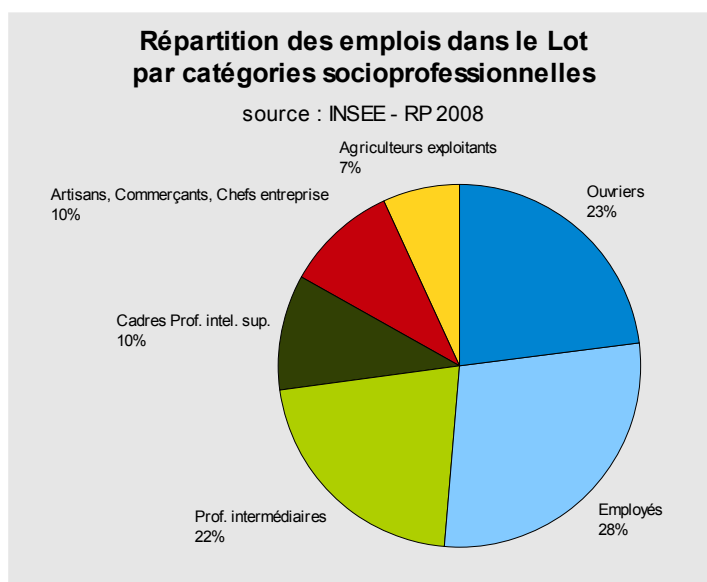
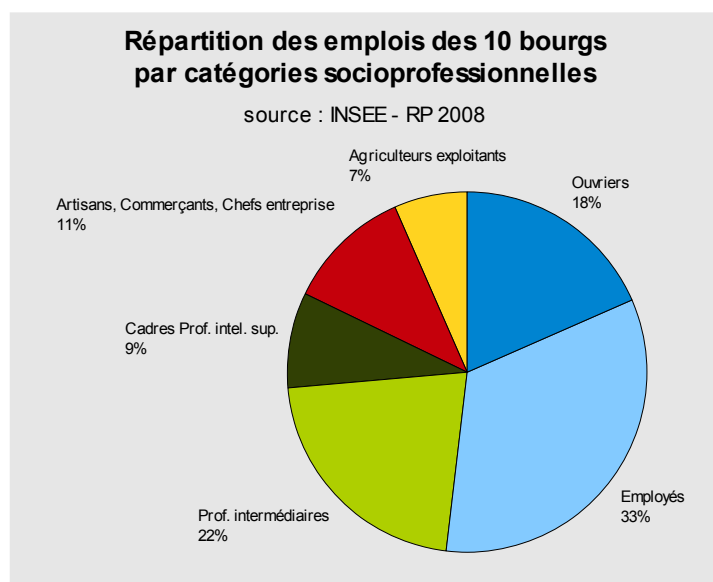
Il y a donc de fortes disparités entre les pôles d'emplois les plus structurants et les bourgs qui offrent peu d'emplois : le ratio est de 1 à 8.

Sur la dernière décennie, la dynamique de l'emploi est partout positive sauf à Sousceyrac et Aynac. Bagnac-sur-Célé, Leyme et Latronquière connaissent un croissance modérée. Le pôle de Cajarc montre une dynamique de rythme équivalent à celle du Lot. Lacapelle-Marival, Limogne-en-Quercy, Assier et Livernon présentent une croissance forte à très forte. Les gains d'emplois sont les plus importants à Lacapelle-Marival (+ 120 emplois), puis à Livernon (+ 70 emplois) et Limogne-en-Quercy (+ 65 emplois). Le gain cumulé des 10 bourgs est de 400 emplois, soit une croissance de 11 %, équivalente à celle du département.

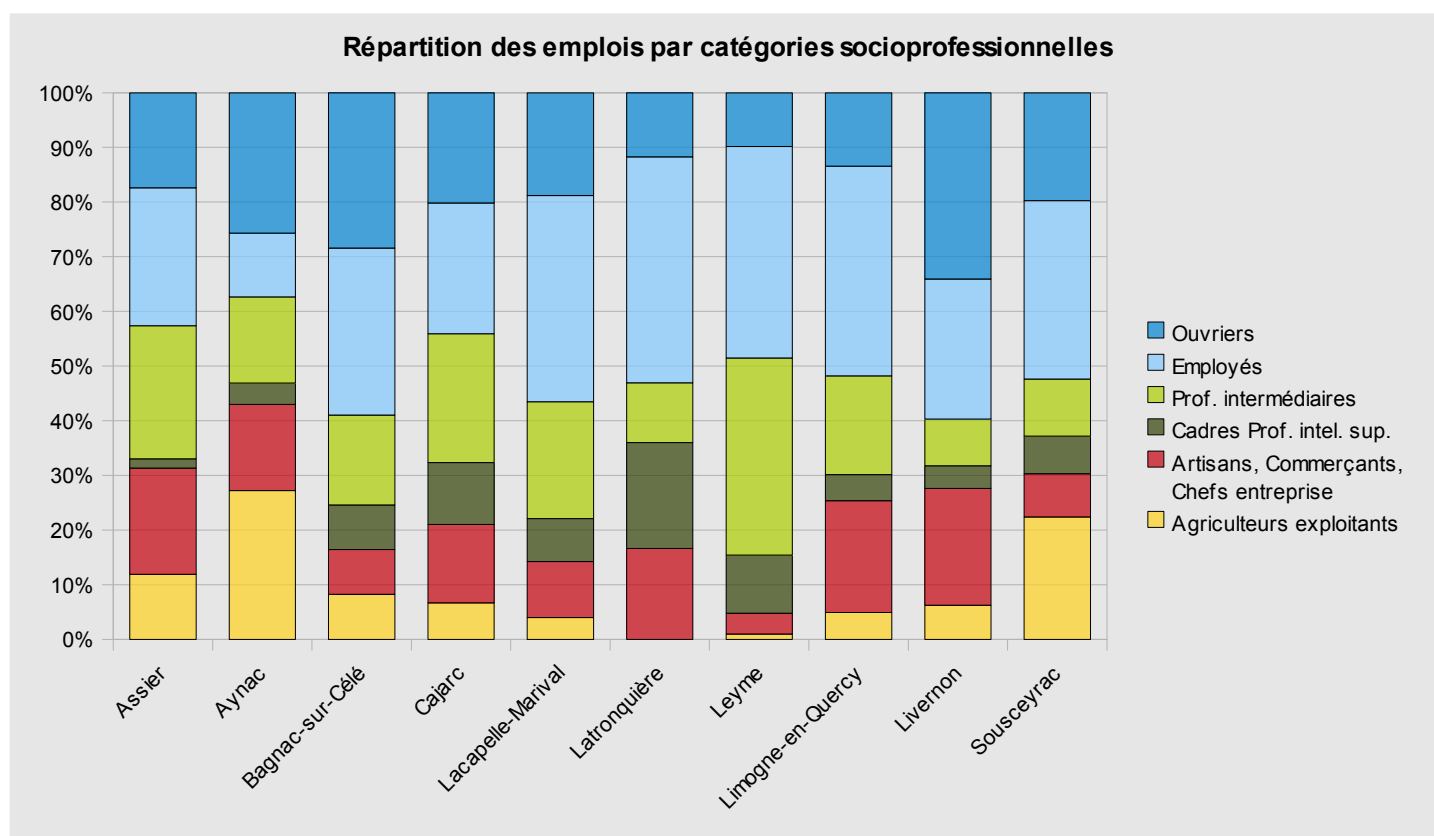
Le ratio entre le nombre d'emplois et le nombre d'habitants permet d'ébaucher une qualification des bourgs. Leyme se détache nettement avec un ratio très élevé reflétant sa spécificité de pôle d'emplois structurant (au même titre que par ailleurs, Biars-sur-Cère avec un ratio de 1,18, Cahors et Figeac avec des ratios de 0,75). A l'opposé Aynac possède le ratio le plus faible, traduisant une fonction résidentielle prépondérante sur celle de l'activité.



Structure de la population par catégories socioprofessionnelles



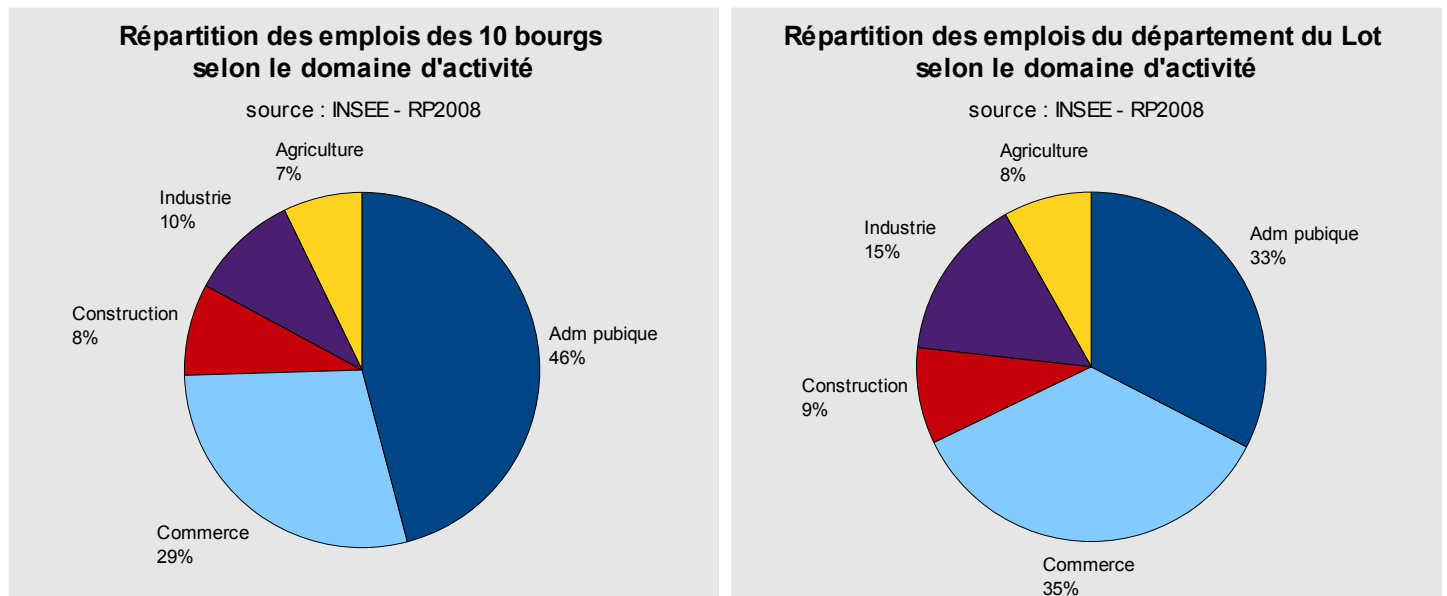
Le profil des emplois cumulés des 10 bourgs s'apparente à celui du département du Lot avec toutefois une proportion plus faible d'ouvriers et une proportion plus forte d'employés.



Ceci étant les 10 bourgs n'ont pas des profils homogènes :

- Sousceyrac et Aynac sont les bourgs où la proportion d'agriculteurs exploitants est la plus forte (supérieure à 20 %) ;
- Les artisans sont plus représentés à Livernon, Assier, Limogne-en-Quercy et Latronquière ;
- Les cadres sont relativement plus nombreux à Latronquière et les professions intermédiaires à Leyme ;
- Les employés sont très faiblement représentés à Aynac ;
- Les ouvriers sont en proportion importante à Livernon, Bagnac-sur-Célé et Aynac.

Structure de l'emploi par domaines d'activités



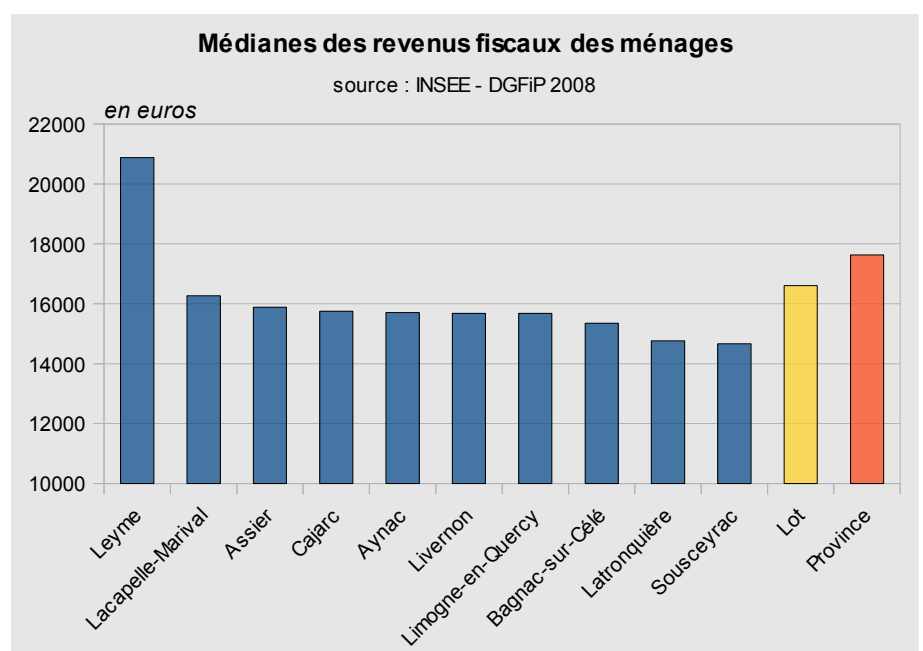
Dans les 10 bourgs les emplois industriels sont moins bien représentés que dans le Lot. Il en est de même des emplois dans le commerce (domaine commerce, transports et services divers). Au contraire, les emplois de la fonction publique (administration publique, enseignement, santé et action sociale) sont en nette sur-représentation.

Là aussi les disparités d'un bourg à l'autre peuvent être importantes :

- Le secteur administration publique regroupe près de 80 % des emplois à Leyme ;
- Généralement ce secteur d'activités est également prépondérant dans les communes qui assurent le rôle de chef-lieu de canton bien que de moindre ampleur qu'à Leyme ;
- Le secteur du commerce est particulièrement bien représenté à Assier avec près de la moitié des emplois ;
- Les emplois dans l'industrie sont davantage représentés à Aynac (24 %) ;

Revenus des ménages

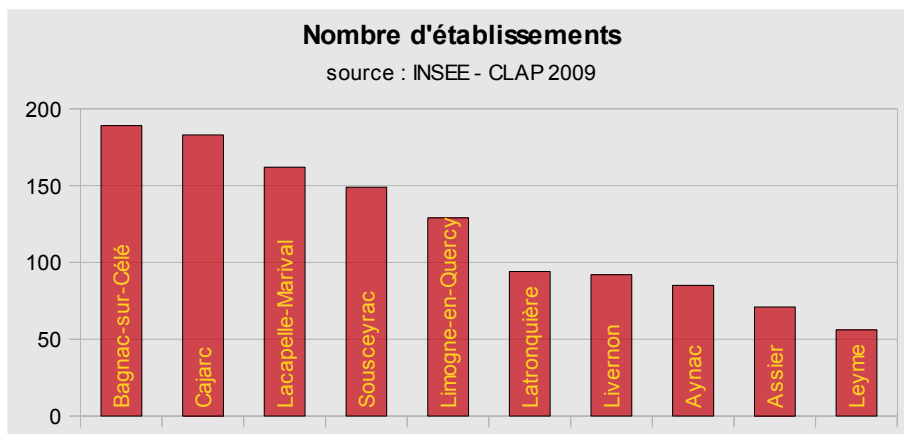
Le bourg de Leyme se démarque nettement avec un profil des revenus des ménages très supérieur à celui des autres bourgs, mais aussi des territoires de références (Lot et Province). La part des catégories socioprofessionnelles de cadres supérieurs et professions intermédiaires dans le domaine de la santé est vraisemblablement sur-représentée dans cette commune. Pour les autres bourgs, le revenu médian est partout inférieur au revenu médian du Lot. Proche pour Lacapelle-Marival, il s'en éloigne plus significativement pour Latronquière et Sousceyrac. La part des revenus agricoles dans ces deux communes peut en être le facteur explicatif.



Etablissements

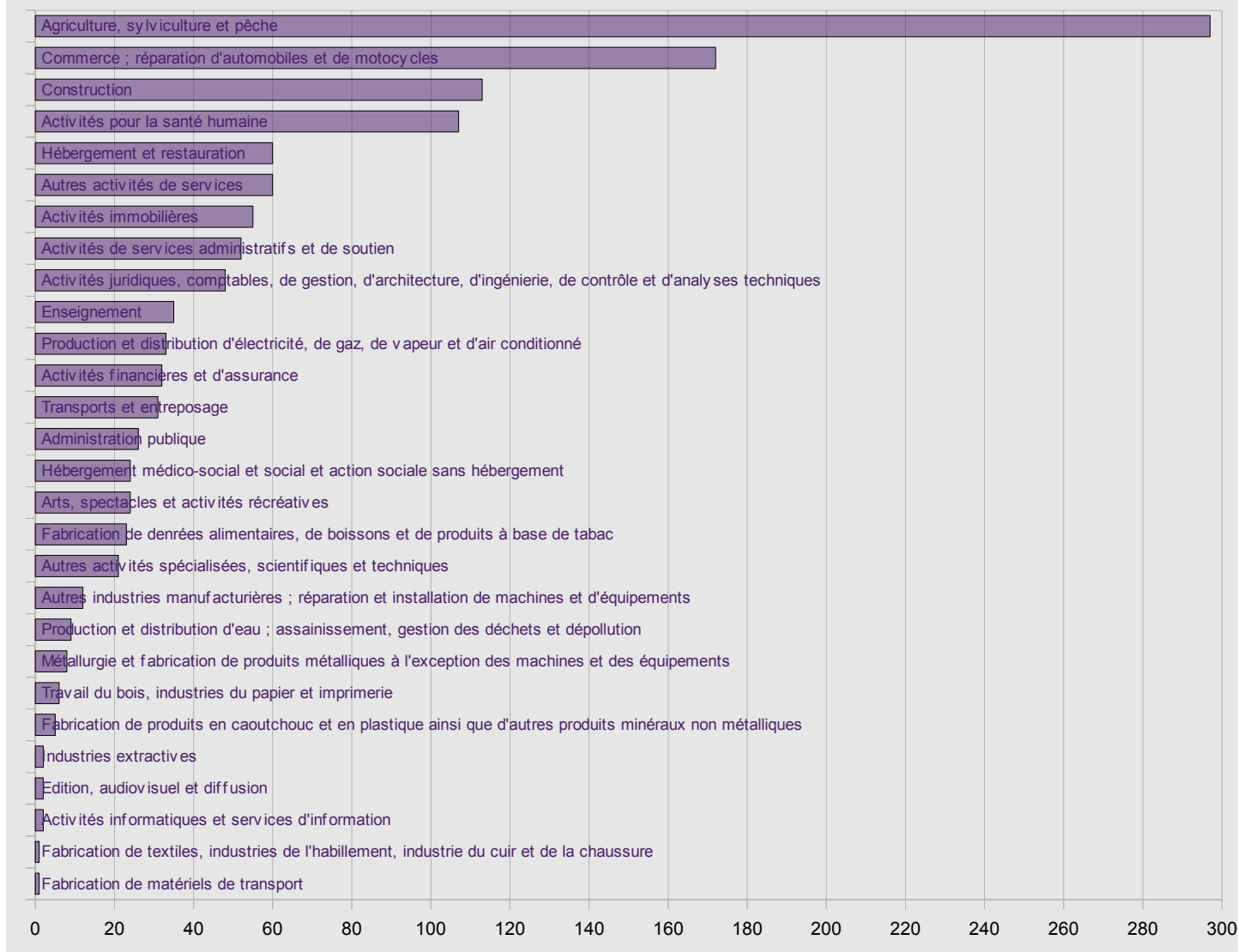
Les 10 bourgs accueillent 1 210 établissements d'activités. Les deux-tiers ne comptent aucun salarié et seulement 7 en comptent plus de 50.

Les nombreuses exploitations agricoles dans les communes rurales que sont ces bourgs expliquent l'importance du nombre d'établissements du domaine agricole.



Nombre d'établissements localisés dans les 10 bourgs par domaines d'activités

Source : INSEE - CLAP 2009 - NAF38



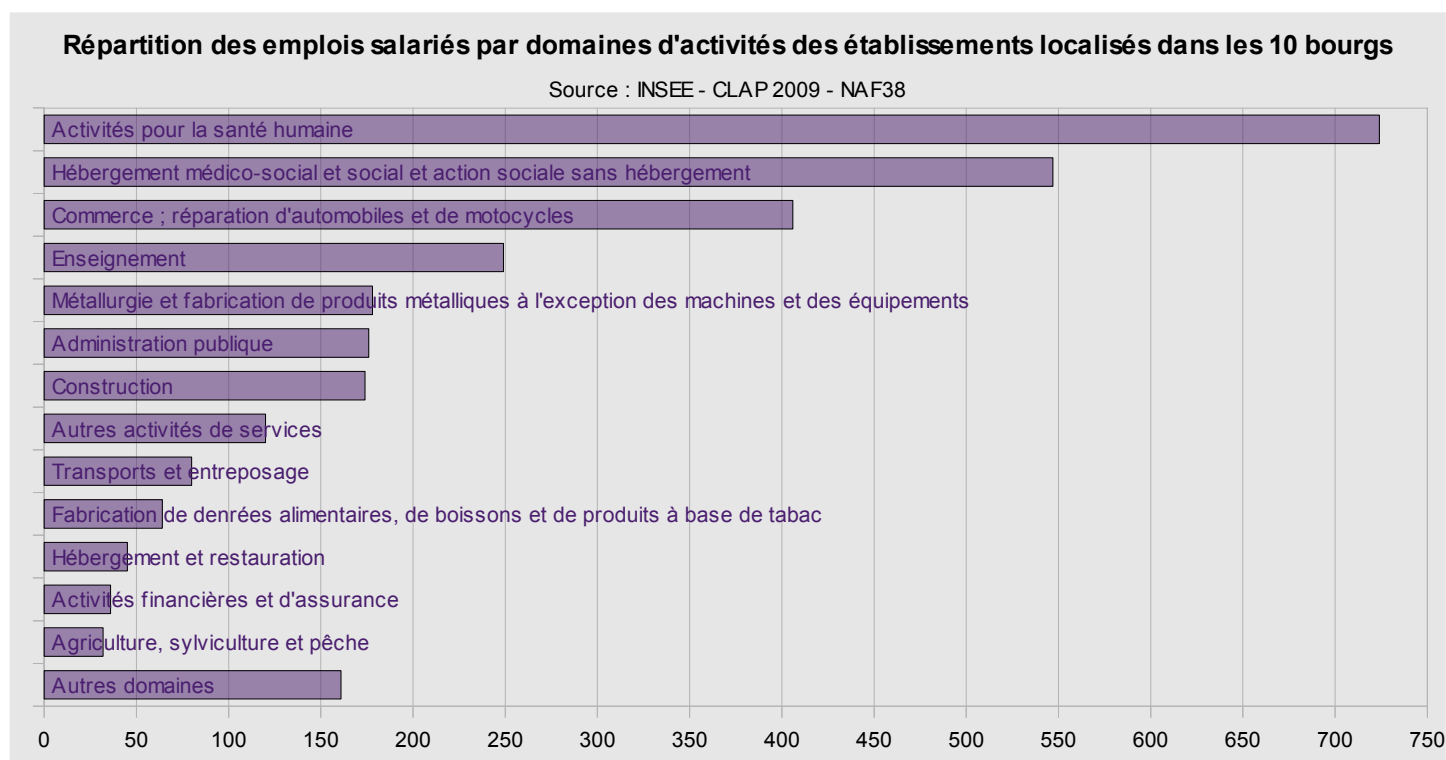
Le deuxième domaine par nombre d'établissements est celui du commerce avec 172 établissements. Ils sont en nombres équivalents (entre 25 et 30) à Lacapelle-Marival, Bagnac-sur-Célé, Limogne-en-Quercy et Cajarc.

Les 113 établissements du domaine construction sont relativement bien répartis dans les 10 bourgs.

Les établissements d'activités pour la santé humaine sont particulièrement nombreux à Cajarc (24), Lacapelle-Marival (18), Limogne-en-Quercy (17) et Bagnac-sur-Célé (15).

Les établissements des domaines hébergement et restauration et autres activités de services sont les plus nombreux à Cajarc.

Etablissements – les emplois salariés



Sur près de 3 000 emplois salariés, plus de 700 sont issus du domaine des activités pour la santé humaine ; 94 % de ces emplois sont localisés à Leyme (institut Camille Miret).

Le domaine hébergement médico-social englobe les établissements pour personnes âgées. Ces structures fortement pourvoyeuses d'emplois expliquent pour l'essentiel les 550 postes salariés du domaine. Les bourgs de Lacapelle-Marival (147 emplois), Sousceyrac (93 emplois), Limogne-en-Quercy (70 emplois) bénéficient particulièrement de ces activités. A l'opposé, il n'y a aucun emploi dans ce domaine à Aynac et Leyme.

Plus du tiers des 400 salariés du domaine commerce travaillent à Lacapelle-Marival. Avec 69 emplois, Bagnac-sur-Célé est le deuxième bourg employeur dans ce domaine.

La moitié des emplois de l'enseignement se répartissent entre Cajarc (75 emplois) et Lacapelle-Marival (54 emplois).

Les trois-quarts des emplois de la métallurgie se trouvent à Bagnac-sur-Célé (72 emplois) et à Leyme (58 emplois). Lacapelle-Marival et Cajarc sont les deux autres bourgs à accueillir des industries dans ce domaine.

L'administration publique est partout présente dans des proportions variables : de 44 emplois à Lacapelle-Marival à 9 pour Aynac. Paradoxalement la fonction de chef-lieu de canton ne ressort pas significativement. En effet, il y a plus d'emplois dans l'administration publique à Bagnac-sur-Célé (18 emplois), qu'à Livernon (15 emplois), Sousceyrac et Latronquière (14 emplois) ou encore Cajarc (11 emplois). Avec 14 emplois, Assier est au même niveau que la plupart des chef-lieux de cantons.

Les effectifs salariés du domaine de la construction sont nombreux à Bagnac-sur-Célé (67 emplois).

Poids des services

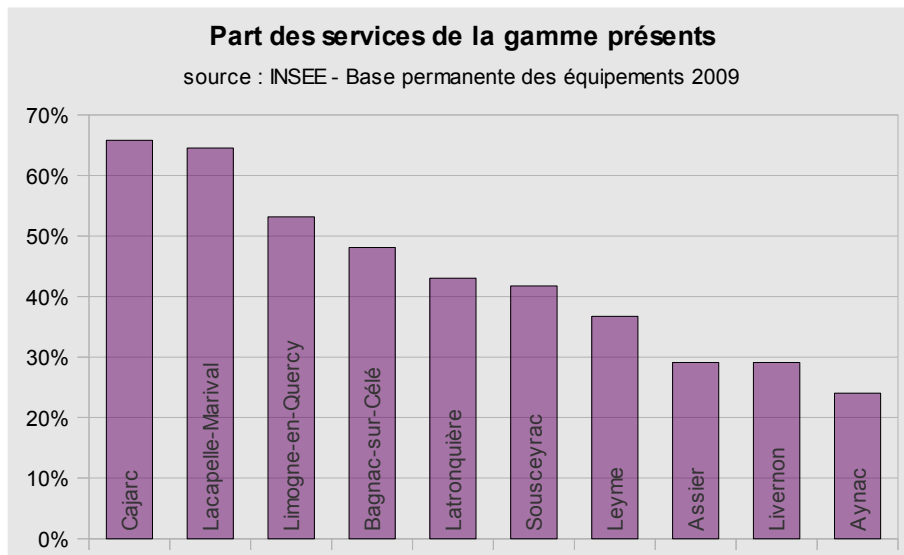
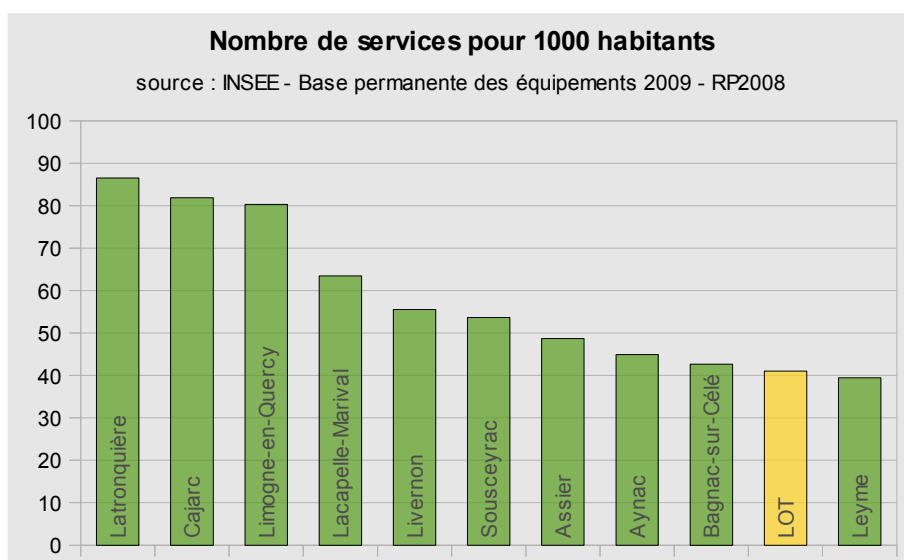
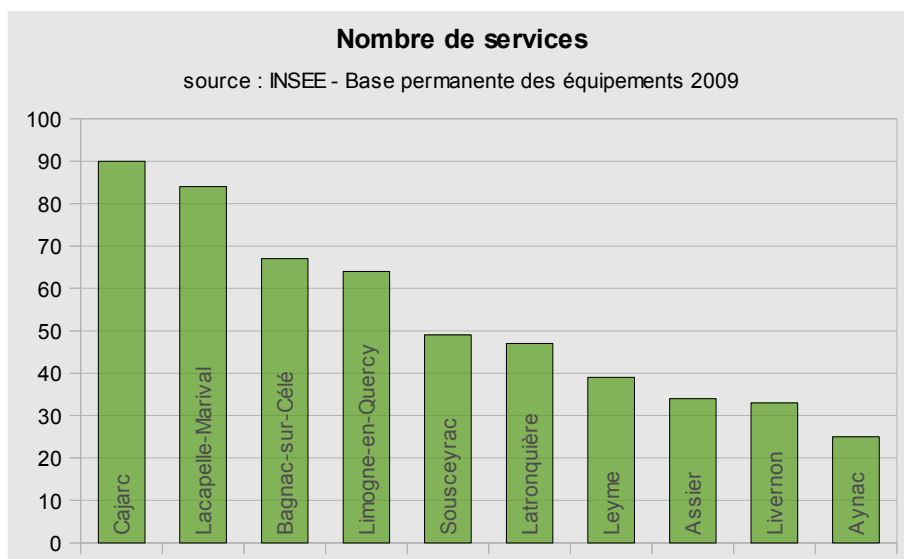
Le niveau d'équipement des communes peut être approché à partir de la base permanente des équipements de l'INSEE.

Selon cette source, Cajarc et Lacapelle-Marival (autour de 90 services) sont les bourgs qui comptent le plus de services. Bagnac-sur-Célé et Limogne-en-Quercy (un peu plus de 60 services) arrivent au deuxième rang devant Sousceyrac et Latronquière (autour de 50 services). Le nombre de services est par contre bien plus faible dans les quatre autres bourgs, Aynac n'en comptant que 25.

En ramenant le nombre de services à 1 000 habitants, on peut qualifier davantage la fonction de services des bourgs. Dans le Lot, on compte 41 services pour 1 000 habitants. Quatre bourgs se situent autour de ce ratio (Leyme, Bagnac-sur-Célé, Aynac et Assier) ; ils ne se caractérisent donc pas a priori par une fonction de services dominante. A noter qu'il s'agit là des quatre bourgs qui ne sont pas chef-lieu de cantons (on n'y trouve donc pas nécessairement les services publics souvent rattachés aux chefs-lieux, les gendarmeries par exemple). A l'opposé, Latronquière, Cajarc et Limogne-en-Quercy présentent les ratios les plus élevés (autour de 80 services pour 1 000 habitants).

Nombre de services ne signifie pas diversité. La Base Permanente des Equipements est un inventaire d'une gamme de 79 types de services.

Sur ces 79 types de services deux-tiers sont présents à Cajarc et Lacapelle-Marival, autour de la moitié à Limogne-en-Quercy et Bagnac-sur-Célé. La diversité de l'offre est la plus faible à Assier, Livernon et Aynac (moins de 30 % de la gamme).



Qualification de l'offre de services

Certains services sont présents dans tous les bourgs :

- Le bureau de Poste
- Les médecins
- Les équipements sportifs (tennis, terrain de grands jeux, boulodrome)
- Le salon de coiffure
- La boulangerie
- L'atelier de réparation automobile

Certains équipements sont présents dans 9 bourgs sur 10. C'est souvent à Livernon, Latronquière et Aynac que ces services font défaut :

- Latronquière ne dispose pas d'une école élémentaire complète (école restreinte à 1 classe dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal). Il n'y a pas non plus de menuisier/charpentier, pas de restaurant et pas d'électricien.
- Aynac ne compte pas de cabinet d'infirmiers ni de plâtrier.
- Livernon ne dispose pas d'une pharmacie, ni d'une école maternelle (services particulièrement structurants).

L'offre spécifique aux chefs-lieux de cantons :

- La Gendarmerie
- Centre de santé